

TREMBLEMENTS DE TERRE AU NÉPAL

En avril 2015, un séisme de magnitude 7,8 a frappé le Népal, près de Katmandou. Il a été rapidement suivi de fortes secousses et d'un autre séisme, de magnitude 7,3 cette fois. Cette catastrophe a touché 8 millions de personnes, fait plus de 9 000 morts et entraîné le déplacement temporaire de 2,8 millions de sinistrés.

Quelques jours après seulement, le Canada a fourni une aide humanitaire de 10 millions de dollars. Il a aussi déployé sur le terrain son Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC), chargée d'apporter une expertise cruciale en ingénierie, ainsi que des équipes médicales mobiles, des équipes de soutien géomatique et des agents de liaison sur le terrain. L'EICC du Canada a :

- traité plus de 700 patients népalais;
- permis à environ 3 400 personnes d'accéder à de l'eau potable sûre;
- fourni plus de 750 cartes topographiques et produits d'imagerie au gouvernement népalais, aux militaires étrangers et aux organisations non gouvernementales et des Nations Unies;
- enlevé plus de 3 000 mètres cubes de décombres et dégagé des routes pour faciliter l'accès à environ 204 000 sinistrés;
- rendu possible la publication de plus de 300 messages de sécurité publique;
- distribué plus de 355 radios à manivelle, ce qui a permis à des collectivités éloignées de se tenir au courant des opérations de secours.

De plus, quatre chargements de fournitures de secours de la réserve du Canada ont été acheminés au Népal par avion pour aider des partenaires humanitaires à répondre aux besoins d'environ 4 000 familles sinistrées.

Par le biais du Fonds de secours aux victimes du séisme au Népal, le gouvernement du Canada s'est engagé à apporter une aide équivalente aux dons des Canadiens. En avril et mai 2015, ces derniers ont fait preuve de générosité en donnant 51,7 millions de dollars à des organismes admissibles. Le gouvernement du Canada a apporté une contribution équivalente : 27 millions de dollars pour la réponse immédiate et 24,7 millions de dollars pour la reconstruction des collectivités.

L'aide humanitaire canadienne s'est avérée importante pour 14 des districts les plus touchés :

- Plus de 700 000 familles ont obtenu des abris d'urgence et des articles de première nécessité.
- 1,4 million de personnes ont reçu une aide alimentaire d'urgence.
- Plus de 850 000 personnes ont pu accéder à de l'eau potable ainsi qu'à des installations et à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats.

- Plus de 50 000 personnes ont reçu une aide médicale essentielle.
- Plus de 170 000 enfants ont eu accès à des centres temporaires d'apprentissage et ont reçu un soutien psychosocial communautaire, tandis que 379 enfants séparés ou non accompagnés à la suite des séismes ont pu retrouver leurs familles.
- Pendant trois mois, une unité de soins de santé de base de la Société canadienne de la Croix-Rouge a fourni des soins de base à 4 517 patients à Dhunche.

SYRIE ET IRAK

Le conflit en cours en Syrie, qui en est maintenant à sa sixième année, a déclenché la pire crise humanitaire du monde contemporain. Selon les Nations Unies, 13,5 millions de personnes vivant en Syrie ont besoin d'une aide urgente, y compris 6,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur de ses frontières. On estime que le conflit actuel a fait plus de 250 000 morts et des centaines de milliers de blessés. De plus, près de 4,6 millions de Syriens se sont réfugiés dans les pays voisins (Égypte, Irak, Jordanie, Liban et Turquie). Des milliers d'autres ont fait le difficile voyage jusqu'en Europe, en quête de sécurité et d'une vie meilleure.

En Irak, la situation humanitaire continue de se détériorer et les affrontements armés entre l'État islamique en Irak et au Levant (EIL) et les forces gouvernementales entraînent des déplacements de populations. Au début de 2016, au moins 10 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire immédiate. Aussi, 3 millions d'entre elles se trouvaient dans des zones difficiles d'accès. Dans l'ensemble, 3,2 millions de personnes ont été déplacées et 440 000 autres sont retournées dans leur collectivité, mais pour constater qu'elle avait été détruite. Dans ce genre de situations, les femmes et les filles sont confrontées à des risques et à une vulnérabilité accrue, tels que la traite

RÉPONSE DU CANADA À L'ÉPIDÉMIE DE CHOLÉRA EN HAÏTI

À la mi-2016, le Canada avait versé plus de 2,3 millions de dollars de fonds humanitaires en réponse à l'épidémie de choléra en Haïti. Ce financement est distribué par le biais d'organisations multilatérales, telles l'Organisation panaméricaine de la santé et l'UNICEF, et diverses ONG, pour aider à régler les besoins urgents en matière de soins de Santé, d'eau, d'assainissement et d'hygiène des populations vulnérables et à risque.

Depuis l'écllosion de l'épidémie en Haïti, en octobre 2010, les programmes bilatéraux canadiens ont aidé à lutter contre celle-ci dans le cadre d'un projet de l'UNICEF (2014-2019). Ce projet contribue à améliorer l'accès à l'eau potable et à de meilleures installations d'assainissement et d'hygiène dans les départements d'Artibonite et du Centre. Le financement de ce projet a été augmenté de 12 à 20 millions de dollars en mars 2016, pour étendre la campagne contre le choléra à deux autres municipalités sérieusement touchées par la maladie.